L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 323 rue de Chartres,
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI, 9 FEVRIER 1895.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

RÉSIDENCE CENTRALE
DE CHOIX,
76 RUE DUMAINE,
ENTRE LES RUES
Royale et Bourbon.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 14, (nouveau No 138) rue Carondelet—JEUDI, 28 février 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles. Il sera vendu à l'encan.

La résidence centrale de choix, à trois étages et mansarde, construite en briques pressées de Baltimore, No 76 rue Dumaine entre les rues Royale et Bourbon, lot rue Ste-Anne, ayant une vaste veranda en fer à chaque étage, et possédant à chaque étage de superbes appartements fort bien cloisonnés. Voyez le plan pour les dimensions. Elle est commode pour les besoins de la vie domestique, bien construite et dans un voisinage respectable. Elle devrait se recommander elle-même à ceux qui cherchent un home supérieur. Un placement sûr et payant. Loués au taux de $450 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, 8 pour cent d'intérêt, toutes les clauses usuelles, et l'acquéreur paiera les taxes de 1895; 10 pour cent comptant seront requis au moment de la vente.

Acte de vente, pardevant notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 fev—3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

DIAMANTS.
Bijouterie pour Dames et Messieurs.

Argenterie Massive et Plaquée

MEUBLES ELEGANTS.

Bric-à-Brac, Peintures et Objets d'Art, Miroirs (Plate Glass).

Succession de Mme Veuve D. C. Hennessey.

No 44,707.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 (ancien numéro 14) rue Carondelet—MERCREDI, 13 février 1895, à 11 heures A.M., il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 30 janvier 1895, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée sur les lieux, à l'encoignure nord-est des rues **Commune et Magasin**, transporté de la dernière demeure de la défunte pour en faciliter la vente

Diamants, perles, bijouterie pour dames et messieurs, montres en or, lingeries en or, cannes, parapluies, superbe mobilier de salon, tapis, grands miroirs pour manteaux de cheminée en plate glass or, cornets en bronze, pendules, statuettes, chaises, fauteuils en rotin rideaux abats-jours, lots de meubles de chambre à coucher en bois de [illegible] armoire à glaces (plate glass), vaisselle, argenterie et toilette, lingerie de lit [illegible], meubles de salle à manger et de cuisine.

La liste avec détails est enregistrée dans l'inventaire au bureau de l'encanteur. Une collection d'articles rares et précieux, et vous offrant une occasion exceptionnelle de faire des acquisitions.

Conditions—Comptant avant livraison.

2 fev—2 8 10 an 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE
—D'UN—
SPLENDIDE
Emplacement pour Manufacture
Avec privilège de la batture
S'étendant sur la rue Bordeaux du fleuve Mississippi à la rue Water.

Bradish Johnson et al. vs. Stephen Whitney, intervenant et als.

No 38,612—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No 138 (vieux numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 28 février 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, rendu le 18 avril 1893 et signé le 19 avril 1893 et d'un ordre en date du 11 février 1894 promulguant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 21 avril 1893 dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'île, borné par les rues Water, Bordeaux et Lyons et le fleuve Mississippi, mesurant, conformément au dit plan fait par P. A. D'Hémécourt, en date de 28 janvier 1878, 150 pieds de face à la rue Water sur à peu près 600 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, s'étendant au fleuve Mississippi et tous les droits de la batture et accroissement future.

Le chemin de fer Texas & Pacific passe sur la rue Water, et ensemble avec le fleuve lui donne des avantages pour le transport des marchandises; sur la rue Tchoupitoulas est une double ligne de chemin de fer qui on convertit maintenant en chemin de fer électrique, donnera des facilités de transfert rapide, la rue Tchoupitoulas est la seule rue pavée avec des pierres carrées en ville jusqu'à l'avenue Napoléon, seulement à quelques îlets plus bas qui permet au plus lourd chariot de circuler sans retard. Pour emplacement d'une manufacture ou un placement sûr, il n'y a pas de propriétés qui offrent d'aussi grandes garanties qu'ce les qui font face au fleuve avec le privilège de la batture donnant quai et eau gratis.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquereur, le reste à un et deux ans de crédit avec bill-ts spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt à raison de 6 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de contestation en cas de procès pour en forcer la collection des billets, lesquels devront être divisés pour satisfaire les parts intéressés et l'acqué sur assumera les taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix de son adjudication, pour cent comptant du prix de son enchère requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 jan—27—3 10 17 24 28 fev

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 44,433, Division D—Mlle Elmira C. Miller et als. vs. Wm. R. Martin, tuteur de la mineure Ella Martin.—Vente en partage d'un cottage avec larges terrains dans le 7me District, près de l'avenue Carrollton et de deux doubles lignes de chars électriques.

A la Bourse des Encanteurs 631 Commune, à midi, le MARDI, 5 mars 1895, en vertu d'un jugement dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, rendu par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 16 janvier 1895 et signé le 22 janvier 1895, adressé à J. L. Onerati, encanteur il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre aussi avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, anciennement Carrollton dans l'Ilet No 42 "D", ancien plan, et borné par les rues Troisième, Cambronne, Madison et Zimple; la dite portion de terre mesure 86 pieds de face rue Cambronne, sur une profondeur de 120 pieds et composée des lots Nos 21 et 22 et 26 pieds du lot No 20 d'après un plan dressé par Bringier, voyer, le 1er mars 1895 et déposé au bureau de Conrad, notaire. Le lot No 22 forme le coin des rues Cambronne et Troisième.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans avec 7 0/0 d'intérêt par an du jour de l'adjudication représenté par des billets garantis par hypothèque sur la chose du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, réclamations et stipulation [illegible] assurance, frais du notaire contenus [illegible] de vente à crédit dans cette ville. L'acquéreur assumera les taxes de 1895 et dépositera 10 pour cent au moment de l'adjudication pour garantir la vente. Actes de vente pardevant C. M. Austin, notaire, aux frais de l'acquéreur. Voyez le plan à la Bourse.

BAYNE & ONORATO,
Propriétés foncières, hypothèques et placement d'argent, No 621 rue Gravier, à côté de la Banque Nationale de Whitney.

26 janv—29—fev—5 12 19 22 26 27 28—mars 1 9 8 4 5

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Joseph Hernandez.

LA SUPERBE RESIDENCE,
Terrains immenses et admirablement embellis,
No 1,275 Avenue St-Charles,
Coin Sud-Ouest de la rue Bordeaux,
—D'UNE—
APPARENCE ATTRAYANTE
—ET—
D'un décor intérieur des plus artistiques,
L'une de nos plus charmantes résidences sur notre grand boulevard.

Ceci est une des rares occasions que ne négligent pas les sages.

—Aussi de—

Splendides sites manufacturiers,
S'étendant de la Promenade Carondelet,
Ou Vieux Bassin à la
RUE ST-PIERRE,
Entre les rues Rocheblave et Dorgenois,
Avec de grandes bâtisses en briques
—ET
Plusieurs bâtisses en bois et fer galvanisé,
Connues comme la fabrique de porcelaine de la Louisiane.
Pour être vendues en huit lots subdivisés,
Succession de Joseph Hernandez.

No 38 841—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 (ancien numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 7 mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour Division C, en date du 5 novembre 1894, et d'un ordre supplémentaire daté du 8 novembre 1894 dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1— **La magnifique résidence en bois**, à deux étages et mansarde, et immense terrain ornemental No 1,275 avenue St Charles, encoignure sud-ouest de la rue Bordeaux, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St-Charles, les rues Carondelet Bordeaux et Upperline. La résidence est retirée de quelque distance de la banquette, dont elle est séparée par un vaste passage en Schlinger et une riche barrière en fer et contient de larges verandahs, porche, corridor, salons, bibliothèque, grande salle à manger, office, cave, cuisine, buanderie au rez-de-chaussée. Au premier étage, on trouve second story, cinq chambres à coucher, chambre à bain, une chambre dans la mansarde et une chambre finie dans la cupole. Dans le fond sont deux cambres à domestiques. L'ornement intérieur est superbe, étant en bois naturel, frenques, papier maché et tapisserie d'un matériel des plus riches et d'un dessein des plus artistiques.

Dans le fond, sur la rue Carondelet est une grande écurie en bois à deux étages ayant de la place pour plusieurs véhicules, trois stalles mangeoirs et chambres pour harnais au rez-de-chaussée et chambre pour cocher, chambre pour fourrage au premier étage. Sur les lieux se trouvent trois massives citernes. Le terrain est immense, comprenant la moitié de l'ilet et il est distribué en allées pour s'y promener de vastes gazons, d'arbres ombrageux, d'arbrisseaux exotiques et de plantes rares. Le terrain est élevé et mesure, plus ou moins, 129 pieds de face à l'avenue St-Charles, sur une profondeur et façade de 306 pieds 6 pouces sur la rue Bordeaux et une profondeur de 296 pieds 4 pouces sur la ligne de côté vers la rue Upperline et borné sur la dite ligne de côté par les propriétés appartenant ou ayant appartenu à Mme Mary C. Wham et Veuve J. Brownlee, et 115 pieds 10 pouces sur la rue Carondelet.

Elle est une des plus belles et plus complètes résidences sur l'avenue St-Charles au point de vue de son importante apparence, du superbe fini de son intérieur et de ses grands et beaux terrains. Les chars électriques en font un court et agréable trajet au centre des affaires. Ceux qui désirent une demeure aristocratique et rapprochée ne trouveront rien de mieux sur le marché. Il faut se procurer une carte d'admission des encanteurs pour pouvoir visiter les lieux.

2° **Les splendides sites manufacturiers**, seront vendus subdivisés, comprenant la bâtisse en briques à deux étages et mansarde et quatre bâtisses en bois et fer galvanisé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues St Pierre, Rocheblave et Dorgenois. Le terrain est décrit comme huit certains lots de terre, qui seront vendus séparément, désignés par les Nos 176, 177, 178, 179, 197, 198, 199 et 200 d'après un plan dressé par C. A. de Armas, voyer daté le 17 avril 1852, et déposé en l'étude de J. Cuvillier, ancien notaire, lesquels dits lots de terre se touchent l'un l'autre et mesurent en mesure américaine, comme suit, les lots 176 et 177 se touchent et mesurent chacun le fond de 190 et 200 et mesurent chaque 37 pieds de face à la rue St-Pierre sur 165 pieds de profondeur. Les lots Nos 199 et 200 se touchent et mesurent chaque 37 pieds de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur comme suit : le lot No 199 est de 243 pieds 4 pouces 2 lignes sur la ligne qui le sépare du côté de la rue Dorgenois, du lot No 198 est de 200, de 213 pieds 4 pouces 6 1/2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 199 et de 237 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 201 vers la rue Rocheblave. Les lots 178 et 179 se touchent et touchent dans le fond aux lots Nos 197 et 198, ayant chacun 37 pieds de face à la rue St-Pierre sur 165 pieds de profondeur. Les lots 197 et 198 mesurent chacun 37 pieds de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur comme suit : Le lot 197—249 pieds 1 pouce 1 ligne sur le côté le plus près de la rue Dorgenois, et le lot No 198, 246 pieds 2 pouces 5 1/2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot 197, et 243 pieds 4 pouces 2 lignes sur celle qui le sépare sur le côté vers la rue Rocheblave du lot No 199, formant un total de façade sur la Promenade Carondelet de 148 pieds, sur la rue St-Pierre de 148 pieds par 414 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Dorgenois et 402 pieds 7 pouces 3 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Un des meilleurs emplacements dans le Deuxième District comme site pour fabrique, commandant les privilèges de l'eau et le trafic du Canal du Vieux Bassin. Il est près de la rue Broad et possède une ligne de chars sur la rue St-Pierre.

Conditions. — Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance à 1 ou 1 et 2 ans de crédit à l'option des acquéreurs pour des billets spécialement garantis par hypothèques et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations doivent être assurées et la police d'assurance transférée au porteur ou aux porteur des billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'adjudication seront requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant M. Voorhies, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

8 fev—3 10 17 24—mars 3 7

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR

ANNONCE JUDICIAIRE

MAISON A DEUX ÉTAGES
Dans le Cinquième District,
No 45 rue Chestnut, entre Alix et Peter.

A L'ENCHERE.

SUCCESSION DE JOHN HUGHES.

No 34,062—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR J. H. O'CONNOR & CO.—Alfred O. Green, encanteur.—Bureau No 334 (ancien No 56) rue Carondelet—JEUDI, le 7 de mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 1er février 1895, il sera vendu, à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion ou morceau de terre avec tous les droits et privilèges y appartenant dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement connu comme Algier, sur le côté droit du fleuve Mississippi, dans l'ilet bornée par les rues Chestnut, Vallette, (anciennement Gosslin), Alix et Peter, mesurant plus ou moins 45 pieds 9 pouces de face rue Chestnut sur une profondeur de 138 pieds 9 pouces et 7 lignes. La dite portion de terre est située sur la dite rue Chestnut à une distance de 60 pieds 6 pouces de la rue Peter, et est composée du lot No 3 et les portions des lots Nos 2 et 4 la touchant de l'ilet No 3 de la propriété Belleville. Les améliorations sur le dit lot de terre consistent de la bâtisse en bois à deux étages connue comme No 45 rue Chestnut, retirée de la rue contenant 14 chambres. Rapportant un bon loyer.

Conditions :—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; la balance à un crédit de 12 mois en billets de l'acquéreur, à son ordre et endossé par lui, portant intérêt au taux de huit pour cent par an, à partir de leur date jusqu'à paiement final, et le paiement des dits billets sera garanti par lien du vendeur et privilèges et hypothèques spéciales sur la propriété, avec toutes les clauses usuelles de sécurité; transfert d'assurance et 5 0/0 frais de notaire, en cas de procès pour forcer le paiement des dits billets; l'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année 1895 en plus de son prix d'adjudication et déposera 10 0/0 du prix de l'adjudication au moment de la vente. Aussi, aux mêmes conditions à la même heure et à la même place ci-dessus nommés, il sera vendu : Un certain lot de terre situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Market, Jackson, Vallette (anciennement Gossin) et Verret. Le lot mesure 29 pieds de face rue Market sur une profondeur de 120 pieds 1 pouce et 1 ligne entre lignes parallèles.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John J. Ward, notaire.

3 fev—3 10 17 27—mars 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE SPÉCIALE
DE PROPRIÉTÉ VACANTE.
36 Lots de Terre,
Dans le Premier District.

Rue Thalie, entre Melpomène et Derbigny, Gasquet, Palmyre et autres rues.

A L'ENCHÈRE, SUR CRÉDIT.

Succession François Lacroix

No 9,604—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE, Alfred C. Green, encanteur—Bureau, No 56 (nouveau No 334) rue Carondelet, JEUDI le 28 février 1895 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre Camp et St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 14 janvier 1895 il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° **Quinze (15) certains lots de terre** dans le Premier District de cette ville, numérotés de 1 à 15 inclusivement, situés dans l'ilet No 485, borné par les rues Melpomène, Thalie, Derbigny et Roman, d'après un plan dressé par J. N. De Pontigny, assistant voyer de ville, le 5 janvier 1867. Les dits lots mesurent comme suit :

Lot No 1, forme le coin des rues Derbigny et Melpomène et mesure 31 pieds 9 pouces de face rue Derbigny, 26 pieds 8 pouces et 7 lignes à l'arrière, 98 pieds 4 pouces rue Melpomène, 26 pieds 6 pouces 6 lignes sur la ligne divisant le 1er District du 4me District et 120 pieds sur la ligne du lot No 2.

Les lots Nos 2 à 7 inclusivement mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, et forment le coin des rues Derbigny et Thalie.

Le lot No 8 mesure 31 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Thalie 32 pieds 2 pouces et 6 lignes en arrière sur une profondeur de 218 pieds 6 pouces 7 lignes sur le côté le plus près de la rue Derbigny et 211 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 9

Le lot No 9 mesure 31 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Thalie 32 pieds 2 pouces et 6 lignes en arrière, sur une profondeur de 211 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 8 et 203 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne de côté près la rue Roman.

Les lots Nos 10 à 14 inclusivement mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Le lot No 15 mesure 15 pieds et 6 pouces de face à la rue Roman, 33 pieds 9 pouces 3 lignes en arrière sur une profondeur de 120 pieds sur la ligne du lot No 14 et 123 pieds 3 pouces et 3 lignes sur la ligne qui sépare le Premier du Quatrième District

2° **Onze certains lots de terre**, désignés par les Nos 5 à 15 inclusivement, situés dans l'ilet No 707 dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Clark, Gênois, Palmyre et Gasquet d'après un plan dressé par Jas N. De Pontigny, 22 mars 1870 les dits lots mesurent comme suit : Le lot No 5 mesure 34 pieds 7 pouces de face rue Gasquet, sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles Le lot No 6 mesure 31 pieds 7 pouces 4 lignes de face rue Gasquet sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 8 forme le coin des rues Gasquet et Clark Les lots Nos 9 et 10 mesurent chaque 34 pieds 6 pouces 6 lignes de face rue Clarke, sur une profondeur de 138 pieds 6 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 11 mesure 34 pieds 8 pouces 1 ligne de face rue Clarke, sur une profondeur de 138 pieds 6 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Les lots Nos 12 et 13 mesurent, chacun, 31 pieds 8 pouces de face à la rue Palmyre, sur une profondeur de 108 pieds, entre lignes parallèles

Le lot No 12 forme le coin des rues Palmyre et Clarke

Le lot No 14 mesure 34 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Palmyre, sur une profondeur de 108 pieds, entre lignes parallèles.

Le lot No 15 mesure 34 pieds 7 pouces de face à la rue Palmyre, sur une profondeur de 108 pieds, entre lignes parallèles.

3° **Cinq certains lots de terre**, numérotés de 7 à 11, inclusivement, dans l'ilet No 547, dans le Premier District de cette ville, bornés par les rues Perdido, Tonti Gravier et Miro. Les dits lots se touchent et mesurent, chacun, 27 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido, sur une profondeur de 120 pieds. Le lot No 11 forme le coin des rues Tonti et Perdido.

5° **Deux certains lots de terre** Nos 12 et 13 dans l'ilet No 664 dans le Premier district de cette ville, borné par la rue Rendon, l'avenue Tulane, les rues Lopez et Gravier. Lesdits lots mesurent chacun 30 pieds 11 pouces de face à la rue Rendon, sur une profondeur de 156 pieds 5 pouces et 4 lignes.

6° **Un certain lot de terre** désigné par le No 27 dans l'ilet No 625 dans le Premier district et de cette ville, borné par les rues Gayoso, Dupré, Gravier et Perdido. Ledit lot mesure 28 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Gravier, sur une profondeur et face de 120 pieds à la rue Dupré, formant le coin des rues Gravier et Dupré.

7° **Un certain morceau de terre**, désigné comme une allée dans l'ilet No 600 dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Poydras, Perdido, Broad et White. Ladite allée mesure 20 pieds de face sur les deux rues Perdido et Gravier, sur 448 pieds 11 pouces et 6 lignes, traversant l'ilet de la rue Perdido à Gravier. Tous les mesurements plus ou moins.

Conditions de la vente.

Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèques et lien du vendeur, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur déposera 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant G. La Pice, notaire.

27 jan—27—fev 3 10 17 24 4 date

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété-Cottage dans le 1er District,

Nouveaux Nos 1814 et 1816 rue Gasquet, entre Derbigny et Roman,

A L'ENCHÈRE.

Dans l'affaire d'Elizabeth C. Emko vs. Susan McDonald et als.

No 43,745—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

VENTE EN PARTAGE.

PAR J. H. O'CONNOR & Co.—Alfred C. Green, encanteur—Bureau, No 56 (nouveau No 334) rue Carondelet.—JEUDI, le 21 février 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, en vertu d'un jugement de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée le 11 janvier 1895 et signé le 17 janvier 1895, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gasquet, Palmyre, Roman et Derbigny, désigné comme lot No 10 d'après un plan par Louis Pilié, le 1er mai 1840. Le dit lot mesure, en mesure américaine, 27 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 109 pieds 10 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit lot consistent en un cottage double connu comme les Nos 1814 et 1816 rue Gasquet, avec 5 chambres et pantry de chaque côté. Rapporte un loyer de $288 par an

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il en reste, en un crédit de un et deux ans, portant un intérêt de 8 pour cent par an, lien au vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur déposera 10 pour cent du prix comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Adolph, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 jan—18 24 31 fev 7 14 21

PAR PAUL & GURLEY.

Pour le Compte d'un Propriétaire Absent.

Le Magasin et Résidence Spacieux, à deux Etages et en Briques,

Anciens Nos 147 et 149 rue Royale,

—AUSSI AVEC LE—

Magasin en Briques à deux Etages le touchant, No 151 rue Royale, près St-Pierre,

Rapportant $840 par an.

Rez-de-chaussée occupé par Bijoutier, Boanderie. Ebenisterie et Résidence au-dessus.

Les améliorations en arrière consistent d'une large bâtisse en briques à deux étages, cour pavée, etc. La location est très commode, sur la rue population du Deuxième District. Les susdites bâtisses sont d'un caractère substantiel et avec un peu de changement sera désirable pour un commerce quelconque, exigeant de grands terrains, etc.

Il sera vendu à enchère publique le MARDI, 19 février 1895, à midi à la Bourse, No 629 rue Commune, où le plan peut être vu.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de 1, 2 et 3 ans, avec 6 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur pardevant W. Morgan Gurley, notaire. Dépôt de 10 0/0 au moment de la vente.

PAUL & GURLEY Encanteurs.

3 fev—3 19

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTON. COTON. COTON.
1,500 Balles de Coton, plus ou moins, sauvées du feu de Westwego.

VENTE PAR ORDRE DE COUR

Le Lundi, 11 Février 1895, à 10 30 heures A M sur la Levée près de la rue Lafayette Premier District de cette ville en vertu d'un ordre de l'Hon Emile Rost juge de la 2ième Cour Judiciaire de District paroisse de Jefferson dans l'affaire de la Compagnie du Chemin de fer du Texas et Pacifique vs certain coton etc Dossier No 200 de ladite Cour sous la date du 26 janvier 1895 et sous mandat du shérif de la paroisse de Jefferson désignant le soussigné pour vendre ainsi que le sera vendu à la date ci-dessus

300 Balles de Coton qui ont été sauvées du feu à Westwego, le 12 novembre 1894 et avariées par le feu et l'eau

Le reste de ce coton sera vendu de jour en jour au même endroit aussi vite qu'il pourra être transporté au travers de la rivière dont il est séparé comme

Conditions Comptant avant livraison

W. I. HODGSON, Encanteur
WM L. LANDRIDGE Shérif de la paroisse de Jefferson

PAR JOHN J. CASTELL & CO

ANNONCE JUDICIAIRE

Deux propriétés de valeur dans le Deuxième District, à deux corps de logis.

Nouveau No 1 011 rue Conti, entre Bienville et Bourgogne et

Nouveau No 316 rue Bourgogne entre Bienville et Conti

Succession de Bienca Padrone

Veuve de feu Gilbert Lugo Bellanona

No 35 915—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Pour vente et partage.

PAR JOHN J. CASTELL & CO Jas J. Wolfe encanteur Bureau No 111 rue Carondelet (ancien No 29) MERCREDI, le 6 mars 1895 il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs Auction Exchange Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 22 janvier 1895 pour le compte de la succession de Mary Jane Thomas alias Griswold, il sera vendu à l'encan

1° **Un certain lot de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hagan, Lafayette, Port Morgan et Claiborne, et désigné sur le plan officiel du Premier District comme étant le lot numéro 23 ayant de face à la rue Morgan, 30 pieds et 92 pieds moins ou moins de profondeur entre lignes parallèles.

Les susdits lots ou terrains sont vendus avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, noms et parties de droits y appartenant et dépendant.

1° **Un lot de terre**, situé dans le Deuxième District de cette ville, rue Bourgogne, entre Conti et Bienville et étant Dauphine, mesurant en mesure américaine 30 pieds de face rue Bourgogne sur une profondeur de 120 pieds ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant les numéros municipaux anciens 58 et 60 rue Bourgogne, acquis par Olympe Fa... de François Avegno par acte pardevant A. Duplessis, Jr, notaire le 9 juin 1888 enregistré au bureau de transferts de cette paroisse dans le livre No 127, folio 22

2° **Un certain lot de terre**, situé dans le Deuxième District de cette ville rue Bourgogne, entre Conti et Bienville et étant Dauphine, mesurant en mesure américaine 30 pieds de face rue Bourgogne sur une profondeur de 120 pieds ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant les numéros municipaux anciens 56 et 60 rue Bourgogne. La double bâtisse à deux étages avec mansardes sur ladite propriété portant les numéros municipaux anciens 58 et 60 rue Bourgogne, acquis par Olympe Fa... de François Avegno par acte pardevant A. Duplessis, Jr, notaire le 9 juin 1888 enregistré au bureau de transferts de cette paroisse dans le livre No 127, folio 22

3° **Un certain lot de terre**, situé dans le Deuxième District de cette ville rue Bourgogne, entre Conti et Bienville et étant Dauphine, mesurant en mesure américaine 30 pieds de face rue Bourgogne sur une profondeur de 120 pieds ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant les numéros municipaux anciens 58 et 60 rue Bourgogne, acquis par Olympe Fa... de François Avegno par acte pardevant A. Duplessis, Jr, notaire le 9 juin 1888 enregistré au bureau de transferts de cette paroisse dans le livre No 127, folio 22

4° **Un certain lot de terre**, situé dans le Deuxième District de cette ville rue Bourgogne, entre Conti et Bienville et étant Dauphine, mesurant en mesure américaine 30 pieds de face rue Bourgogne sur une profondeur de 120 pieds ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant les numéros municipaux anciens 58 et 60 rue Bourgogne, acquis par Olympe Fa... de François Avegno par acte pardevant A. Duplessis, Jr, notaire le 9 juin 1888 enregistré au bureau de transferts de cette paroisse dans le livre No 127, folio 22

Ces quatre lots de terre ont chacun vingt huit pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Bienville et quatre vingt pieds et deux pouces et demi de profondeur et sont vendus séparément,